



THE CTN+ POSTDOCTORAL FELLOWSHIP AWARDS PROGRAM

The CIHR Pan-Canadian Network for HIV and STBBI Clinical Trials Research (CTN+) is a nationally funded partnership committed to developing treatments, prevention and a cure for HIV, hepatitis C and other sexually transmitted and blood-borne infections (STBBIs) and related health conditions through the conduct of scientifically sound and ethical clinical research.

Sponsored by the Canadian Institutes of Health Research (CIHR) and supported by the McGill University Health Centre (MUHC), the CTN+ provides a full range of clinical research resources across Canada with particular focus on:

- developing novel clinical trials methods (e.g., adaptive platform trials, decentralized and pragmatic trial design, use of AI),
- advancing models of care for key populations,
- enhancing new approaches to research into cure and immunotherapies for HIV and other STBBIs, and
- advancing community engagement and principles of inclusion, diversity, equity and accessibility (IDEA) in trial design and participation.

Program

The CTN+ Postdoctoral Fellowship Awards Program offers career support to outstanding young scientists at Canadian centres where infectious disease research takes place. The goals of the program are to:

- help meet the need for trained principal investigators conducting research on health conditions involving HIV, HCV and other STBBIs in Canada,
- foster a dynamic research environment at Canadian care centres and institutions where HIV, HCV and other STBBIs are treated, and
- promote cooperation and collaboration among pharmaceutical and bio-technology industries, government and scientists in the evaluation of new STBBI therapies, vaccines and clinical interventions.

Awards:

New fellowships are awarded each year. Specific fellowships are provided on behalf of the CTN+ and a named sponsor. If a Fellow obtains another peer reviewed fellowship salary award (such as the Banting Postdoctoral Fellowship or the CIHR Postdoctoral Fellowship Award) and if they are selected by the Network's Postdoctoral Fellowships Adjudication Committee to receive an award, applicants will be considered a "CTN+ Postdoctoral Fellow".

A top up will be offered by CTN+ for the selected Fellow(s) to attend CTN+ meetings and to present their research at the Canadian Association of HIV Research (CAHR) conference. Successful candidates who hold other peer-reviewed salary funding and accept the CTN+ Postdoctoral Fellowship award will be required to participate in all standard CTN+ Postdoctoral Fellowship program activities and meet all program requirements to maintain their CTN+ Postdoctoral Fellow status.

Amount:

Each Fellow receives (via the Sponsoring Institution) salary and benefits totaling \$70,000 per year. In addition, up to \$5,000 per year, for travel and conference attendance, is made available for each Fellow to attend the annual CTN+ Spring Meetings and the CAHR conference. Fellows may participate in one international conference of their choice per award, provided that they have an accepted presentation or poster.

If a Fellowship is not held for the full year, the Fellow must immediately notify the CTN+. A prorated reduction in funds will then be made.

Eligibility:

Applicants must have completed an MD, PhD or equivalent within 6 years of applying for the CTN+ Postdoctoral Fellowship. Fellowship candidates with an MD must have completed their residency training program.



Applicants must be Canadian citizens or have landed immigrant status. International applicants are also eligible to apply, provided that they have a valid work permit and are currently enrolled in or have completed a doctorate or health professional degree at a Canadian institution, or are conducting postdoctoral research at a Canadian institution.

Approved candidates must satisfy these eligibility criteria before starting their CTN+ Fellowship, usually expected within 6 months of applying. Applicants must provide MD, PhD or equivalent documentation in English showing an expected completion date no later than October 1 of the same year. If an applicant does not yet meet the criteria at time of application, they will be asked to provide supporting documents from their potential supervisor and department head confirming the expected timeline (e.g., planned date of PhD completion or PR/work permit approval).

Supervisor:

The supervisor must be a CTN+ Researcher and willing to direct the fellow in a research program, including appropriate conduct of research and related research administration practices.

Sponsoring Institution:

Each Fellow must develop and run their research work at a recognized Canadian institution. A signature from the department head appropriately authorized within the Sponsoring Institution must be provided to ensure the Fellowship will be supported with adequate space, research facilities and oversight, including but not limited to a Research Ethics Board (REB) or Institutional Review Board (IRB). The recognized Canadian institution must provide continued support, including supervisor transition assistance and mandatory health insurance coverage through institutional plans or provincial health insurance. If the Fellow's research is in collaboration with an institution in a resource-limited country, up to 50 per cent of the Fellow's time may be spent at that institution.

Transfer:

If a Fellow transfers their project to another institution, they may apply to have the unspent portion allocated for use at the new institution. Such a request must be supported by a revised application including a signature from the department head from the new Sponsoring

Institution. In addition, a letter of undertaking from the new CTN+ Researcher Supervisor at the new institution in Canada, similar in content to the letter required from the Supervisor in the initial application, needs to be obtained. Otherwise, the award will be terminated upon transfer.

Tenure:

The application should include a description of a planned two-year training program. All awards are approved on a year-by-year basis, with an expected start date of July 1. Alternate starting dates can be considered upon request. The maximum tenure for a Fellowship is two years. To be considered for the second year, the Fellow must submit a progress report after the first seven months, as outlined in the section entitled "Request for Renewal."

Research protocol:

During the course of the fellowship, each Fellow is required to develop and conduct a research study.

Earnings from other sources:

The principal goal of this award is to protect at least 75 per cent of the Fellow's time to devote to their research project. However, with the approval of the Supervisor, the Fellow may engage in and accept remuneration for limited departmental activities (such as clinical services, or teaching and supervision of graduate students working on their research project) that contribute to their development as an independent researcher. Other activities that might be required in transitioning from a temporary position to a permanent position, such as writing a unique grant application (research, individual fellowship, or career award) and/or applying and interviewing for a permanent position, may also be allowable. If devoting more than 25 per cent of their time to such competing opportunities would be advantageous to the Fellow's future career, the Fellow and their Supervisor should explain these extenuating circumstances in a letter to the CTN+ for prior approval.

Payment:

The award is paid to the Fellow's Sponsoring Institution in semi-annual installments. The institution, in turn, pays the Fellow in accordance with its payroll procedures, making the appropriate deductions. As well, the Sponsoring Institution's policies regarding medical benefits, vacation, leave of absence, etc., apply.

Training Objectives

Reports:

At the end of the Fellowship period, the Fellow must provide a written report detailing the achievement of training objectives as referenced in the application. This will include presentations, publications, and the yearly presentation at CAHR, as well as a summary of future plans. The report should include a list of research results and expected impacts as well as presentations, publications, and knowledge translation activities as indicated in the form provided.

Publications:

Fellows are required to acknowledge the assistance given by CTN+ and the award sponsors in any publications or presentations of the research results. Please refer to CTN+ publication guidelines [available here](#).

Academic Skills:

Candidates are expected to acquire some of the following academic skills: clinical research, trial methodology, epidemiology (e.g., adverse drug reaction evaluation, risk/benefit determination, cost effectiveness, etc.), clinical pharmacology, bioethics, biostatistics, and immunology.

Training Objectives:

The training program considered by the applicant, Supervisor, and Sponsoring Institution should supplement the applicant's recent training and experience in the fields of HIV, hepatitis C, STBBIs, and related health conditions.

Application Process

Initial Application:

Initial applications must be submitted via the online application form linked below:

https://apply.med.ubc.ca/prog/ctn_postdoctoral_fellows_hip_program

A complete application must contain:

1. A cover letter from the applicant, which must include:

- a summary of training and experience to date, particularly as they pertain to HIV, hepatitis C or STBBI research, and
- a description of their current professional activities and future plans, and how the fellowship will fit into their long-term career plans.

2. A letter of undertaking from the supervisor, which must include:

- the nature and content of the research training program arranged for the candidate (include all relevant training activities — formal and informal — and the supervision that will be provided),
- a description of how the proposed training program would supplement the candidate's present research training,
- a description of the supervisor's recent and current research work in HIV, hepatitis C, STBBIs, and related health conditions and how the candidate's career track fits into that work,
- additional information about the supervisor's current position and background, including relevant supervisory experience and publications, and
- information regarding additional remuneration of the Fellow.

3. A description (maximum 2,000 words) about the research project to be conducted during the Fellowship.

4. At least two reference letters from at least two references assessing the applicant's qualifications.

5. A signed letter from a department head appropriately authorized within the Sponsoring Institution, including an assurance that the candidate will be supported with adequate space, facilities, and oversight for the duration of the Fellowship.

6. A copy of the applicant's MD or PhD degree, proof of citizenship, permanent resident status or valid work permit. If those documents are unavailable at time of application, a supporting letter detailing the expected timeline when the academic title and/or proof of immigration status will be available — as well as any other documents that are pertinent to the application.

Request for Renewal:

Fellows in their first fellowship year will be prompted to submit a request for renewal via email. To be approved for a second year, a Fellow must submit:

- a description of any progress made toward the development of a research protocol,
- a description of progress to date in the training program, as outlined in the initial application,
- a detailed outline of the proposed activities during year two,
- a performance assessment from the supervisor,
- any pertinent supporting documents, and
- a statement regarding additional remuneration received by the Fellow during the first year.

Deadline:

THE DEADLINE FOR INITIAL APPLICATIONS IS
February 20, 2026.

THE DEADLINE FOR RENEWAL REQUESTS IS
March 3, 2026.

Complete applications and requests for renewal must contain all the required information as listed in the previous section to be considered for adjudication.

For more information, please contact:

- Jon Ehrich, CTN+ Committees Manager
jehrich@hivnet.ubc.ca

Late or incomplete applications will not be accepted. It is the applicant's responsibility to provide a complete application before the deadline.

Please note: By drawing on the funds provided through this award, the Fellow is agreeing to the terms set out in these guidelines, any breach of which will result in the CTN+ taking remedial actions which may include withdrawal of the award.

Adjudication & Approval Process

The CTN+ Postdoctoral Fellowship Adjudication Committee operates under the policies of the CTN+ and CIHR. Composed of distinguished clinical researchers and a community representative, the Committee relies on standard peer review processes, including those for dealing with conflicts of interest. The adjudication process favours applicants who can channel their potential into precise formulation and execution of research studies, including: scientific methodology, protocol development, bioethics, biostatistics, epidemiology, and data management.

All factors are considered, including:

- the applicant's ability, educational background and career plans,
- the proposed program of training and supervision, and
- the research activities to be undertaken.

Privacy Statement:

According to the Privacy Act and the Access to Information Act, applicants must be aware of the use and disclosure of the information contained in their application. This information will not be released without the candidate's consent.

Announcement of Winners:

Approved candidates will be contacted via email after the conclusion of the adjudication process.

The recipients of the CTN+ Postdoctoral Fellowship Awards will be announced at the CTN+ annual meetings, which are held in conjunction with the Canadian Association for HIV Research (CAHR) conference.

PROGRAMME DE DÉCERNEMENT DE BOURSES POSTDOCTORALES DU RÉSEAU

Le Réseau panafrican pour les essais cliniques sur le VIH et autres ITSS est un partenariat financé à l'échelle nationale qui vise à mettre au point des traitements, des mesures de prévention et un remède contre le VIH, l'hépatite C et d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), ainsi que pour des problèmes de santé connexes, par la réalisation de recherches cliniques scientifiquement valables et éthiques. Parrainé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et soutenu par le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le Réseau offre une gamme complète de ressources en recherche clinique partout au Canada, avec un accent particulier sur :

- développer de nouvelles méthodes pour les essais cliniques (par exemple, essais cliniques adaptatifs de plateforme, conception d'essais décentralisés et pragmatiques, utilisation de l'IA),
- faire progresser les modèles de soins pour les populations clés,
- améliorer les nouvelles approches de la recherche sur la guérison et les immunothérapies pour le VIH et autres ITSS, et
- promouvoir l'engagement communautaire et les principes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDEA) dans la conception et la participation aux essais.

Programme

Le programme de bourses postdoctorales du Réseau offre un soutien professionnel à de jeunes scientifiques exceptionnels dans des centres canadiens où se déroule la recherche sur les maladies infectieuses. Les objectifs du programme sont :

- d'aider à répondre au besoin de chercheurs principaux formés menant des recherches sur les conditions de santé impliquant des infections par le VIH, le VHC et les ITSS au Canada;
- de favoriser un environnement de recherche dynamique dans les centres de soins et les

établissements canadiens où sont traitées les infections au VIH, au VHC et aux ITSS; et

- de promouvoir la coopération et la collaboration entre les industries pharmaceutiques et biotechnologiques, le gouvernement et les scientifiques dans l'évaluation de nouvelles thérapies, de nouveaux vaccins et de nouvelles interventions cliniques contre le VIH.

Décernement de bourses :

De nouvelles bourses sont attribuées chaque année. Des bourses spécifiques sont offertes au nom du Réseau et d'un commanditaire désigné. Si un boursier obtient une autre bourse salariale évaluée par les pairs (comme la bourse postdoctorale Banting ou la bourse postdoctorale des IRSC) et s'il est sélectionné par le comité d'adjudication des bourses postdoctorales du Réseau pour recevoir une bourse, le candidat sera considéré comme un « boursier postdoctoral du Réseau ».

Un supplément sera offert par le Réseau aux boursiers qui participent aux réunions du Réseau et présentent leur recherche à la conférence de l'Association canadienne de recherche sur le VIH (ACRV). Les candidats retenus par le Réseau qui détiennent une bourse salariale évaluée par les pairs et qui acceptent en même temps la bourse de recherche postdoctorale du Réseau devront participer à toutes les activités standard du programme de bourse de recherche postdoctorale du Réseau et satisfaire à toutes les exigences du programme pour conserver leur statut de boursier postdoctoral du Réseau.

Montant :

Chaque boursier reçoit (par l'intermédiaire de l'institution qui le parraine) un salaire et des avantages sociaux s'élevant à 70 000 \$ par année. Un montant supplémentaire de jusqu'à 5 000 \$ par année, pour les frais de voyage et de participation à des conférences, sont mis à la disposition de chaque boursier pour assister aux réunions annuelles de printemps du Réseau et à la conférence annuelle de l'ACRV. Les boursiers peuvent

participer à une conférence internationale de leur choix par bourse, à condition d'avoir une présentation ou une affiche acceptée.

Si une bourse n'est pas maintenue pendant toute l'année, le boursier doit immédiatement en informer le Réseau. Une réduction proportionnelle des fonds sera alors effectuée.

Admissibilité :

Les candidats doivent avoir obtenu un diplôme en médecine (MD), un doctorat (PhD) ou un diplôme équivalent dans les six (6) ans précédant leur candidature à la bourse postdoctorale du CTN+. Les candidats titulaires d'un diplôme en médecine (MD) doivent avoir terminé leur programme de résidence.

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou avoir le statut de résident permanent. Les candidats internationaux sont également admissibles, à condition qu'ils détiennent un permis de travail valide et qu'ils soient actuellement inscrits ou qu'ils aient terminé un doctorat ou un diplôme professionnel en sciences de la santé dans un établissement canadien, ou qu'ils mènent des recherches postdoctorales dans un établissement canadien.

Les candidats retenus doivent satisfaire à ces critères d'admissibilité avant de débuter leur bourse du CTN+, généralement dans les 6 mois suivant la candidature. Ils doivent fournir un diplôme de médecine (MD), un doctorat (PhD) ou un document équivalent en anglais indiquant une date d'obtention prévue au plus tard le 1er octobre de la même année. Si un candidat ne répond pas aux critères au moment de sa candidature, il devra fournir des documents justificatifs de son superviseur potentiel et du directeur de département confirmant l'échéancier prévu (par exemple, date prévue d'obtention du PhD ou approbation du permis de travail/résidence permanente).

Superviseur :

Le superviseur doit être un chercheur du Réseau et être prêt à diriger le boursier dans un programme de recherche expérimentale, y compris la conduite appropriée de la recherche et les pratiques d'administration de la recherche connexes.

Institution de parrainage :

Chaque boursier doit développer et diriger ses travaux de recherche dans une institution canadienne reconnue. Une signature du chef de département dûment autorisé au sein de l'établissement parrain doit être fournie pour garantir que la bourse bénéficiera d'un espace, d'installations de recherche et d'une surveillance adéquats (y compris, mais sans s'y limiter, un comité d'éthique de la recherche (CER) ou un comité d'examen de l'établissement [CEE]). L'établissement canadien reconnu doit fournir un soutien continu, y compris une aide à la transition pour les superviseurs et une couverture d'assurance maladie obligatoire par le biais de régimes institutionnels ou d'assurance maladie provinciale. Si la recherche du boursier est menée en collaboration avec une institution dans un pays à ressources limitées, jusqu'à 50 % du temps du boursier peut être consacré à cette institution.

Transfert :

Si un boursier transfère son projet à une autre institution, il peut demander que la partie non dépensée soit allouée pour être utilisée dans la nouvelle institution. Une telle demande doit être appuyée par une demande révisée comprenant une signature du chef de département de la nouvelle institution de parrainage. De plus, une lettre d'engagement du nouveau superviseur du chercheur du Réseau dans le nouvel établissement au Canada, dont le contenu est similaire à celui de la lettre exigée du superviseur dans la demande initiale, doit être obtenue. Sinon, l'offre de bourse sera résiliée au moment du transfert.

Durée :

La demande doit inclure une description d'un programme de formation prévu sur deux ans. Toutes les bourses sont approuvées sur une base annuelle, avec une date de début au 1er juillet. D'autres dates de début seront considérées en fonction de la demande. La durée maximale d'une bourse de recherche est de deux ans. Pour être pris en considération pour la deuxième année, le boursier doit soumettre un rapport d'activité après les sept premiers mois, comme indiqué dans la section intitulée « Demande de renouvellement ».

Protocole de recherche :



Pendant la durée de la bourse, chaque boursier doit élaborer et mener une étude de recherche.

Avantages provenant d'autres sources :

L'objectif principal de cette bourse est de protéger au moins 75 % du temps du boursier à consacrer à son projet de recherche. Cependant, avec l'approbation du superviseur, le boursier peut s'engager et accepter une rémunération pour des activités limitées du département (telles que des services cliniques, ou l'enseignement et la supervision d'étudiants diplômés travaillant sur leur projet de recherche) qui contribuent à son développement en tant que chercheur indépendant. D'autres activités qui pourraient être nécessaires pour passer d'un poste temporaire à un poste permanent (comme la rédaction d'une demande de subvention unique [recherche, bourse individuelle ou de carrière] ou la candidature et l'entretien pour un poste permanent) peuvent également être autorisées. Si le fait de consacrer plus de 25 % de son temps à de telles opportunités concurrentes est avantageux pour la future carrière du boursier, le boursier et son superviseur doivent expliquer ces circonstances atténuantes dans une lettre adressée au Réseau pour approbation préalable.

Paiement :

La bourse est versée à l'institution qui parraine le boursier en versements semestriels. L'institution, à son tour, paie le boursier conformément à ses procédures de paie, en effectuant les déductions appropriées. De même, les politiques de l'établissement parrain concernant les prestations médicales, les vacances, les congés, etc. s'appliquent.

Objectifs de la formation

Rapports :

À la fin de la période de bourse, le boursier doit fournir un rapport écrit détaillant la réalisation des objectifs de formation tels que mentionnés dans la demande. Cela comprendra les présentations, les publications, la présentation annuelle à l'ACRV, ainsi qu'un résumé des plans futurs. Le rapport doit inclure une liste des résultats de la recherche et des impacts attendus ainsi que des présentations, des publications et des activités

d'application des connaissances, comme indiqué dans le formulaire fourni.

Publications :

Les boursiers sont tenus de reconnaître l'aide apportée par le Réseau et les parrains de la bourse dans toute publication ou présentation des résultats de la recherche. Veuillez consulter les directives de publication du Réseau [disponibles ici](#).

Compétences académiques :

On attend des candidats qu'ils acquièrent certaines des compétences académiques suivantes : recherche clinique, méthodologie des essais, épidémiologie (par exemple, évaluation des effets indésirables des médicaments, détermination des risques ou bénéfices, coût ou efficacité, etc.), pharmacologie clinique, bioéthique, biostatistique et immunologie.

Objectifs de la formation :

Le programme de formation envisagé par le candidat, le superviseur et l'établissement parrain doit compléter la formation et l'expérience récentes du candidat dans les domaines du VIH, de l'hépatite C, des ITSS et des problèmes de santé connexes.

Processus de candidature

Demande initiale :

Les demandes initiales doivent être soumises via le formulaire de candidature en ligne accessible via le lien ci-dessous :

https://apply.med.ubc.ca/prog/ctn_postdoctoral_fellows_hip_program

Une demande complète doit contenir :

1. Une lettre de motivation du candidat, qui doit comprendre :

- un résumé de la formation et de l'expérience acquises à ce jour, en particulier en ce qui concerne la recherche sur le VIH ou l'hépatite C ou sur les infections sexuellement transmissibles et transmissibles par le sang (ITSS); et
- une description de leurs activités professionnelles actuelles et de leurs projets

d'avenir, et de la manière dont la bourse s'inscrira à leurs plans de carrière à long terme.

2. Une lettre d'engagement du superviseur, qui doit comprendre :
 - la nature et le contenu du programme de formation en recherche prévu pour le candidat (inclure toutes les activités de formation pertinentes, formelles et informelles, et la supervision qui sera assurée);
 - une description de la façon dont le programme de formation proposé compléterait la formation actuelle en recherche du candidat;
 - une description des travaux de recherche récents et actuels du superviseur de recherche sur le VIH, l'hépatite C, les ITSS et les problèmes de santé connexes, ainsi que la façon dont le parcours du candidat s'inscrit dans ces travaux;
 - des informations supplémentaires sur le poste actuel et les antécédents du superviseur, y compris son expérience pertinente en matière de supervision et ses publications; et
 - des informations concernant la rémunération supplémentaire du boursier.
3. Un formulaire de candidature dûment rempli et signé, comprenant une description (maximum 2 000 mots ou 4 pages, interligne simple) du projet de recherche qui sera mené pendant la bourse.
4. Au moins deux lettres de référence d'au moins deux organismes évaluant les qualifications du candidat.
5. Une lettre signée par le chef de département dûment autorisé au sein de l'établissement parrain, comprenant l'assurance que le candidat bénéficiera de locaux, d'installations et d'une supervision adéquats pendant la durée de la bourse.
6. Une copie du diplôme de médecine (MD) ou de doctorat (PhD) du candidat, une preuve de citoyenneté, un statut de résident permanent ou un permis de travail valide. Si ces documents ne sont pas disponibles au moment de la demande, une lettre d'appui détaillant le délai prévu pour l'obtention du titre universitaire et/ou de la preuve du statut d'immigrant, ainsi que tout autre document pertinent pour la demande.

Demande de renouvellement :

Les boursiers en première année de bourse seront invités à soumettre une demande de renouvellement par courriel. Pour être approuvé pour une deuxième année, un boursier doit soumettre:

- une description de tout progrès réalisé en vue de l'élaboration d'un protocole de recherche;
- une description des progrès réalisés à ce jour dans le programme de formation, tels que décrits dans la demande initiale;
- un plan détaillé des activités proposées pendant la deuxième année;
- une évaluation du rendement du superviseur;
- les pièces justificatives pertinentes;
- une déclaration concernant la rémunération supplémentaire reçue par le boursier au cours de la première année de la bourse.

Échéance :

LA DATE LIMITE POUR LES DEMANDES INITIALES EST
le 20 février 2026.

LA DATE LIMITE POUR LES DEMANDES DE
RENOUVELLEMENT EST
le 3 mars 2026.

Les demandes complètes et les demandes de renouvellement doivent contenir toutes les informations requises énumérées dans la section précédente.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- Jon Ehrich, CTN+ Committees Manager
jehrich@hivnet.ubc.ca

Les demandes tardives et incomplètes ne seront pas considérées. Il incombe au candidat de fournir une demande complète avant la date limite.

Veuillez noter : En utilisant les fonds fournis par cette bourse, le boursier accepte les conditions énoncées dans les présentes directives, dont le non-respect entraînera la prise de mesures correctives par le Réseau, pouvant aller jusqu'au retrait de la bourse.

Le processus de sélection

Le comité d'adjudication fonctionne selon les politiques du Réseau et des IRSC. Composé d'éminents chercheurs cliniques et d'un représentant de la communauté, le comité s'appuie sur les processus standard d'examen par les pairs, y compris ceux relatifs aux conflits d'intérêts. Le processus de sélection favorise les candidats qui peuvent canaliser leur potentiel dans la formulation et l'exécution précises d'études de recherche, y compris : la méthodologie scientifique, le développement de protocoles, la bioéthique, la biostatistique, l'épidémiologie et la gestion des données.

Tous les facteurs sont pris en compte, notamment :

- les capacités du candidat, son parcours éducatif et ses projets de carrière;
- le programme proposé de formation et de supervision; et
- les activités de recherche à entreprendre.

Déclaration de confidentialité :

Selon la loi sur la protection de la vie privée et la loi sur l'accès à l'information, les demandeurs doivent être conscients de l'utilisation et de la divulgation des informations contenues dans leur demande. Ces renseignements ne seront pas divulgués sans le consentement du candidat.

Annonce des gagnants :

Les candidats retenus seront contactés par courriel à l'issue du processus de sélection.

Les lauréats des bourses postdoctorales du Réseau seront annoncés lors des réunions annuelles du Réseau, qui se tiennent en même temps que la conférence de l'Association canadienne de recherche sur le VIH (ACRV).